

PROGRAMME DE FORMATION

Répondre aux besoins du développement de l'enfant et de l'adolescent

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical ou éducatif impliqué dans le soin

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les théories de l'attachement et son rôle dans le développement de l'enfant.

Repérer l'importance du portage, des enveloppes, de la contenance et de la relation dans le développement du sujet.

Mettre en rapport l'importance de la relation et des médiations dans le soin.

Programme

- Les besoins fondamentaux (physiologiques et psychologiques) de l'enfant.
- Les théories de l'attachement et du développement de l'enfant.
- L'importance du portage, des enveloppes, de la contenance et de la relation.
- Le développement psychologique et psychopathologique de l'enfant et de l'adolescent.
- Les différentes dimensions du soin.
- L'importance des médiations, de la relation, du cadre et du tiers dans le soin.
- Repères pour une institution soignante.
- L'accompagnement des parents ou des proches.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Echanges

Prérequis

aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.